



Projet "THE RESTORATION INITIATIVE (TRI)"

Appui à la restauration des paysages dégradés par l'utilisation durable des espèces locales (bambou et autres PFNL) pour la conservation de la biodiversité, les moyens de subsistance durables et la réduction des émissions au Cameroun

NOTE DE PLAIDOYER N°01

Diagnostic de base et suivi de la restauration des paysages forestiers

Systematiser : la Méthodologie d'Evaluation des Opportunités de Restauration des paysages forestiers (*MEOR*) en anglais *Restoration Opportunities Assessment Methodology (ROAM)*, developed by IUCN and WRI

Pour la rendre obligatoire dans tous les projets de restauration des terres et paysages forestiers (**MINEPDED/ MINFOF**)



Septembre 2023

Présenté par



CAMEROON ENVIRONMENTAL WATCH



ONG créée le 16 Janvier 1997 (Réf. 00032/RDA/JO6/BAPP)
Agréée MINAT 2013 renouvelé le 27 décembre 2022 (Réf: 000125/A/MINAT/SG/DAP/SDLP/SONG/BA)
Ref MINEPDED : A/EIES-AES n°0021 du 09 septembre 2020
Ref MINREX : 0742 /DIPL/05/SDCD/ONG du 18 février 2019

Sommaire

RESUME	3
Contexte	3
Problème	3
Solution proposée	3
NOTE DE PLAIDOYER	4
Reboisement comme première solution envisagée	4
Passer du reboisement/plantation d'arbres à la restauration	5
Le Cameroun face aux exigences de restauration	6
Eviter un reboisement bis	6
Le Problème spécifique.....	7
Action à mener.....	7

Diagnostic de base et suivi de la restauration des paysages forestiers

Systématiser l'utilisation judicieuse de la Méthodologie d'Evaluation des Opportunités de Restauration des paysages forestiers (MEOR) en anglais Restoration Opportunities Assessment Methodology (ROAM), pour la rendre obligatoire dans tous les projets de restauration des terres et paysages forestiers (MINEPDED/ MINFOF)

RESUME

Mots clés : restauration des forêts, MEOR (ROAM), zone d'impact, indicateur de restauration

Contexte

Face à la dégradation des ressources et au risque d'indisponibilité de ces dernières pour les multiples usages futurs, la restauration des paysages forestiers (RPF) se présente comme une nécessité de l'heure. Elle contribue à de multiples objectifs de développement durable.

Avec les projets comme « The Restoration Initiative » (TRI), on a inauguré l'ère de la restauration pratique au Cameroun en réponse aux engagements internationaux et nationaux. Le Cameroun s'est engagé dans le cadre de l'initiative AFR100 et du Bonn Challenge, à restaurer 12 062 768 ha de terres et paysages dégradés d'ici 2030.

Pour ce faire, la Méthodologie pour Evaluer les Opportunités de Restauration (MEOR) élaborée avec l'UICN et World Resources Institute (WRI), qui est novatrice et démarque la restauration du reboisement ou de la plantation d'arbres, été appliquée dans 3 sites (Waza au Nord, Mbalmayo au Centre et Douala Edéa, dans le Littoral.

Problème

Des contraintes persistent pour changer de paradigme et passer véritablement du reboisement ou de la plantation d'arbres à la restauration. Au vu de l'expérience du projet TRI et des contraintes observées, il apparaît que la MEOR a été effectivement testée sans qu'on ait eu ni le temps, ni les moyens véritables pour établir un niveau de référence concret qui permettra de suivre l'impact de la restauration. La première difficulté est celle de pouvoir délimiter, avec une précision acceptable et de manière justifiée, l'espace planté et l'espace restauré (zone d'impact) ; La seconde est celle de l'absence d'indicateurs pertinents de restauration (en tant que processus).

Solution proposée

Il est nécessaire de systématiser l'utilisation de la MEOR, ne fût-ce que dans sa forme simplifiée en début de tous les programmes de restauration. Mais, cela suppose un bon diagnostic des relations écosystémiques et paysagères pour l'établissement de la situation de référence et le développement d'indicateurs appropriés devant permettre à la fin des opérations de mesurer les impacts en termes d'espaces et fonctions restaurés ; Une proposition de Décision ministérielle est faite dans ce sens.

Faute de comprendre ces relations systémiques, les programmes de restauration vont continuer à être des plantations ou des reboisements bis, ce qu'il faut éviter pour mieux crédibiliser progressivement le bilan du respect des engagements du pays en matière de restauration.

NOTE DE PLAIDOYER

Diagnostic de base et suivi de la restauration des paysages forestiers

Systematiser : la Méthodologie d'Evaluation des Opportunités de Restauration des paysages forestiers (*MEOR*) élaborée par l'UICN et le WRI

En anglais *Restoration Opportunities Assessment Methodology (ROAM)*, developed by IUCN and WRI

Pour la rendre obligatoire dans tous les projets de restauration des terres et paysages forestiers (**MINEPDED/ MINFOF**)

Introduction

Le Cameroun dispose d'environ 22 millions d'hectares de forêts denses humides soit 46,25% du territoire national. Avec ce potentiel, le Cameroun compte parmi les quatre principaux pays forestiers du Bassin du Congo (FAO 2005 cité par MINFOF 2019). Les facteurs tels que l'exploitation de type minier, l'urbanisation, l'implantation des industries et d'autres infrastructures de développement, provoquent de nombreux dégâts qui conduisent à la déforestation et à la dégradation des forêts, ainsi qu'à l'érosion du potentiel génétique des formations végétales. Ainsi, plus de 2 millions d'hectares de forêts s et environ 1 million d'hectares de forêts de savane humide ont disparu au Cameroun au cours des deux dernières décennies (FAO, 2001 cité par MINFOF 2019).

La dégradation des forêts est une menace à la fois pour le fonctionnement des écosystèmes et le bien-être des communautés locales. Le Cameroun a perdu environ 708 milles hectares de sa forêt primaire humide de 2001 à 2020, ce qui représente 48% de la perte totale de sa couverture arborée au cours de la même période (MINEPDED, 2021)

Reboisement comme première solution envisagée

En 2006, le gouvernement a lancé une campagne nationale de reboisement. Celle-ci visait à reverdir près de 10 000 hectares de terres à travers le pays, par la plantation de près de 15 000 arbres à l'horizon 2010-2015.

Sur le terrain, les expériences de reboisement réalisées par les différents organismes d'État et programmes mis en place par le Gouvernement, ne donnent que des résultats

mitigés. A l'occasion du lancement de la campagne nationale de reboisement pour l'année 2012, le ministre des Forêts et de la Faune faisait observer que :

- 152 Communes ont reçu chacune un appui financier de 5 millions FCFA, soit un total de 760 millions FCFA pour la plantation de 608 000 arbres sur une superficie de 1 520 ha ;
- 14 Communes ont reçu chacune un appui financier d'un million FCFA pour l'entretien des anciennes plantations ;
- 21 Chefferies ont reçu chacune un appui financier de 2 millions FCFA, soit un total de 42 millions pour la plantation 33 600 arbres sur 84 ha ;
- 29 ONG's et associations ont reçu chacune un appui financier variant entre 2 et 25 millions FCFA, soit un total de 194 millions FCFA pour la plantation de 155 200 arbres sur 388 ha.

Ces appuis cumulés devaient résulter sur le territoire national, à la plantation de 796 800 arbres sur 1992 ha », a déclaré le Ministre. Mais seulement, déplorait-il, l'on note un très faible taux de réalisation effective sur le terrain. « En 2010, une évaluation de ces appuis, réalisée dans six régions du territoire national, a révélé des statistiques d'une plantation effective de 186 826 arbres sur 461 ha. Ces statistiques bien que non actualisées, montrent un très faible taux de réalisation des travaux par les bénéficiaires, eu égard aux prévisions évoquées plus haut ».

L'opération qui s'est poursuivie après cette année 2012 a connu beaucoup d'échecs. Il ne suffit pas de planter des arbres mais de s'assurer que tout l'environnement de l'opération est rendu favorable.

Passer du reboisement/plantation d'arbres à la restauration

Face à la dégradation des ressources et au risque d'indisponibilité de ces dernières pour les multiples usages futurs, la restauration des paysages forestiers (RPF) se présente comme une nécessité de l'heure. Elle contribue à de multiples objectifs de développement durable. Ces objectifs comprennent, mais sans s'y limiter :

- l'augmentation de la productivité agricole, de la sécurité alimentaire et des revenus ruraux ;
- une résilience accrue au changement climatique;
- l'amélioration de l'approvisionnement en eau;
- une vulnérabilité réduite aux glissements de terrain, à la sécheresse et à d'autres catastrophes.

La restauration des forêts contribue à faire avancer un certain nombre d'ODD, dont ceux portant sur la « Vie terrestre », les « Changements climatiques » et « Faim zéro », entre autres. Ainsi, la restauration de 150 millions d'hectares de terres dégradées d'ici 2030 pourrait aider à nourrir 200 millions de personnes.

Ces données mettent en évidence la nécessité de procéder suivre les activités de reboisement et de restauration au Cameroun pour améliorer leur efficacité et leur pratique.

Le Cameroun face aux exigences de restauration

La nécessité de suivi se pose avec plus d'acuité dans ce contexte où le Cameroun s'est résolument engagé à saisir l'opportunité qu'offre le « Bonn challenge » et à renforcer l'efficacité des actions en cours ou en perspective, en faveur de la Restauration des Paysages Forestiers (RPF) et de la réhabilitation des terres dégradées.

Avec un projet comme « The Restoration Initiative » (TRI), on a inauguré l'ère de la restauration pratique au Cameroun, en réponse aux engagements internationaux et nationaux. Le Cameroun, pour rappel, s'est engagé dans le cadre de l'initiative AFR100 et du Bonn Challenge, à restaurer 12 062 768 ha de terres et paysages dégradés d'ici 2030.

Eviter un reboisement bis

Aller du reboisement à la restauration est un changement profond de paradigme. Les premières expériences de changement de paradigme sont réalisées par des projets comme TRI, à la faveur de l'outil MEOR qui a été appliqué dans 3 sites (Waza au Nord, Mbalmayo au Centre et Douala Edéa dans le Littoral).

La méthodologie utilisée pour évaluer les opportunités de restauration (ROAM) permet d'atteindre au moins six résultats spécifiques :

- 1) une liste restreinte des types d'interventions de restauration les plus pertinentes et réalisables dans la zone d'évaluation ;
- 2) des zones prioritaires identifiées pour la restauration ;
- 3) des coûts et avantages quantifiés de chaque type d'intervention de restauration ;
- 4) des valeurs estimées du carbone supplémentaire séquestré par ces types d'intervention ;
- 5) un diagnostic de la présence de facteurs clés de succès et l'identification de stratégies pour résoudre les principaux goulots d'étranglement politiques, juridiques et institutionnels ;

6) une analyse des options de financement et de ressources pour la restauration dans la zone d'évaluation ;

7) L'évaluation et le suivi de la restauration en tant que processus écologique et paysager dynamique.

Les résultats obtenus sont destinés à guider la mise à l'échelle des résultats du projet et peuvent également être utilisés pour tirer parti des mécanismes internationaux de financement des forêts pour les activités de restauration des forêts et la déforestation évitée. On pense à des mécanismes tels que le Programme d'investissement forestier (PIF - Cameroun), le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) et Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+). Les résultats peuvent également être utilisés pour soutenir des projets nationaux de boisement et de reboisement.

Compte tenu de ce qui précède, Il est urgent de reconsidérer la méthode d'intervention dans le cadre des projets de reboisements pilotés par nos deux ministères techniques. Ceci peut se faire en rendant obligatoire l'implémentation de la Méthode d'Evaluation des Opportunités de Restauration (MEOR). L'outil MEOR a la particularité de prescrire une méthodologie rigoureuse permettant d'identifier, de prioriser et d'opérer les choix de stratégie et d'options de restauration qui doivent être en lien avec les problèmes identifiés dans **le fonctionnement des paysages et les relations écosystémiques. De la sorte, on peut restaurer sans avoir à planter mais en sachant quel est l'effet attendu sur le paysage à partir du lien attendu entre la zone d'action (espace planté) et la zone d'impact (zone restaurée).**

Le Problème spécifique

Au vu de l'expérience du projet TRI et des contraintes observées, il apparaît que le MEOR a été effectivement testé sans qu'on n'ait ni le temps ni les moyens pour établir un niveau de référence concret qui permettra de suivre l'impact de la restauration. La première difficulté est celle de pouvoir délimiter, avec une précision acceptable et de manière justifiée, l'espace planté et l'espace restauré ; La seconde est celle de l'absence d'indicateurs pertinents de restauration.

Action à mener

Il est nécessaire de systématiser l'utilisation du MEOR ne fût-ce que dans sa forme simplifiée en début de tous les programmes de restauration pour aussi mieux exploiter les

résultats à la fin. **Mais, cela suppose un bon diagnostic des relations écosystémiques et paysagères pour l'établissement de la situation de référence et le développement d'indicateurs appropriés devant permettre à la fin des opérations de mesurer les impacts en termes d'espaces et fonctions restaurés** : Par exemple, si dans un paysage, le déséquilibre est matérialisé par le déboisement qui accélère l'érosion dans un bassin versant amont, un exemple de variable qui permet de mesurer l'érosion est la turbidité des eaux (indicateur potentielle : teneur de l'eau en matériaux de suspension permettant de mesurer l'aspect plus ou moins trouble) du cours d'eau concerné. La restauration peut se faire en plantant des arbres, en faisant des mises en défens ou en modifiant des techniques de culture. En l'absence de la restauration, la turbidité de l'eau est élevée (chiffre situation de référence).

En plantant des arbres sur les espaces déboisées, on freine l'érosion sur le bassin versant à la fois là où on a planté (zone d'action) et en aval ; la zone d'impact regroupe l'amont et l'avant et peut être cartographiée et mesurée avec des critères scientifiques. Avec la restauration, l'érosion aréolaire et concentrée diminue sur les versants et les apports de matières au cours d'eau diminuent aussi (la turbidité diminue). La valeur de la turbidité sera donc valablement un bon indicateur de restauration au moment de mesurer l'impact du projet de restauration.

Faute de comprendre ces relations systémiques, les programmes de restauration vont continuer à être des plantations ou des reboisements bis, ce qu'il faut éviter pour mieux crédibiliser progressivement le bilan du respect des engagements du pays en matière de restauration.

Il est temps d'agir pour sauver les projets et programmes de reboisement et de restauration en les orientant, par une mesure réglementaire forte, à s'appuyer sur l'utilisation préalable et appropriée de la MEOR. Cette action garantira à coup sûr les meilleures performances dans les résultats et les impacts permettant de respecter les engagements du pays, de manière crédible, et d'avancer plus sûrement vers l'atteinte des objectifs de l'horizon 2030 et au-delà.

Cette mesure, pourrait être initiée conjointement par les Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du développement durable (MINEPDED), et le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF). Pour cela, un projet de Lettre circulaire est proposé.

Bibliographie

1. MINEPDED: Forest Landscape Restoration Opportunity Assessment For Sub-National landscapes of Cameroon: Waza, Mbalmayo and Douala-Edea, GEF-IUCN-INBAR, The Restoration Initiative, October 2021 ;
2. MINFOF : Programme National de Développement des plantations forestières au Cameroun 2020-2045, Document de programme, septembre 2019 ;
3. GIZ, MINEPDED, MINFOF : Manuel sur les itinéraires de reboisement en zone de savanes sèches du Cameroun, Mai 2018 ;
4. Engagement du Cameroun à l'initiative de restauration des paysages forestiers africains (AFR 100), lettre au NEPAD, février 2017 ;
5. Philippe GUIZOL et al. (Non daté) : La restauration des paysages forestiers (RPF) en Afrique centrale, Chapitre 12.
6. INVESTIR AU CAMEROUN, Yaoundé - 07 septembre 2023 <https://www.investiraucameroun.com/developpement-durable/2007-3506-875-millions-fcfa-destines-au-reboisement-au-cameroun-en-2012>, consulté le 07 septembre 2023 ;
7. AfrikGreeneco, le développement de l'Afrique par les ressources africaines, n° 006 Lundi 15 MAi 2023 ; <https://www.mediaterre.org/afrique-centrale/actu,20060719113201.html>, consulté le 06 septembre 2023.